

*Il ne faut pas boire pour oublier,
Mais déguster pour se souvenir.*



C.O.T.W.E. FRANCE - Branche de Franche-Comté

Quelques Nouvelles Du Whisky

N° 96 - 27/09/2024

- Campari investit dans le whisky écossais
- Johnny Walker a fabriqué la bouteille de whisky la plus légère au monde
- Bicentenaire de l'*excise act* : deux rétrospectives intéressantes et complémentaires
- Une masterclass « Michel Couvreur » à l'hôtel Le Cep à Beaune

Campari investit dans le whisky écossais

Le groupe italien de spiritueux « Campari » vient de prendre une participation minoritaire de 15% dans la holding sud africaine CHPL détentrice à 100% de la société écossaise CVH Spirits. Le montant de cet investissement s'élève à environ 70 millions de livres sterling (83 millions d'euros).

Campari occupe actuellement le 6^{ème} rang mondial dans le secteur des spiritueux, après *Diageo*, *Pernod-Ricard*, *Bacardi Limited*, *Beam Suntory* et *Brown-Forman*.



Peu présent jusqu'alors dans le whisky en général malgré quelques marques porteuses comme *Wild Turkey* (bourbon) et *Forty Creek* (canadian whisky), il n'avait qu'un seul scotch en portefeuille, *Glen Grant*.

Avec sa participation dans CVH Spirits, il va pouvoir distribuer les marques de single malt *Bunnahabhain*, *Deanston*, *Tobermory* et *Ledaig*, ainsi que les marques de blended *Scottish Leader* et *Black Bottle*. La branche Campari France bénéficiera de l'exclusivité de cette distribution dans l'hexagone.

Dans ce cadre, le *Deanston Virgin Oak* devrait être proposé à la grande distribution dès 2025.

Johnny Walker crée la bouteille de whisky la plus légère au monde

À l'occasion du *London Design Festival*, Johnnie Walker a créé une bouteille de whisky révolutionnaire. Exit la forme carrée emblématique de la marque. Johnnie Walker l'a laissée de côté pour un design plus souple en forme de goutte d'eau.



Cette nouvelle bouteille « ultra » pèse 180 grammes sans son bouchon, ce qui en fait la plus légère au monde. Le poids moyen d'une bouteille de 70 cl se situe, en effet, généralement autour de 400 à 600 grammes sans le bouchon.

Cet exploit technologique a nécessité la combinaison de recherche intensive et de collaboration étroite avec divers partenaires externes spécialisés dans les matériaux de pointe et les technologies de fabrication.

Le processus de création a exigé des ajustements constants et des tests rigoureux, chaque prototype passant par une série d'évaluations minutieuses. In fine, un léger support en bois a été nécessaire compte-tenu de la base arrondie du flacon.

Cette réalisation s'intègre dans le plan de développement durable que Johnny Walker a mis en place afin de réduire ses émissions de carbone en diminuant notamment son utilisation de verre.

Une bouteille plus légère consomme moins de ressources pendant sa fabrication. Elle nécessite aussi moins de carburant pour son acheminement jusqu'à nos étagères.

A terme c'est l'intégralité de la chaîne de production et de distribution des boissons alcoolisées de Diageo qui sera soumise aux orientations écologiques définies.

En 2025, 888 exemplaires de cette bouteille seront mis en vente au prix unitaire de 1 180 €, probablement avec un contenu « *Blue Label* » comme le suggère la photo. Si c'est le cas, sachant que la formule classique de ce scotch bien coté se vend entre 150 et 200 euros, la prime à la légèreté ne joue pas, à ce stade, en faveur du consommateur. A moins d'être collectionneur, il est sans doute urgent d'attendre des jours meilleurs et un prix plus attractif.

Bicentenaire de l'*excise act* : deux rétrospectives intéressantes et complémentaires

A l'occasion du bicentenaire de l'*excise act*, plusieurs articles ont été publiés émanant de différentes sources. Deux sont reproduits ici après un léger lifting : le premier vient d'Écosse, le second de France.

1^{ère} Source : « les partenaires du whisky »

Il y a deux siècles, la promulgation de l'*Excise Act* au Royaume-Uni a marqué un moment charnière dans l'histoire du whisky écossais, inaugurant une nouvelle ère de réglementation et de légitimité. Il a jeté les bases de l'ascension de l'industrie vers une renommée mondiale et a établi les fondements de la qualité et du savoir-faire exceptionnels qui caractérisent le whisky écossais aujourd'hui.



Au XVIII^e siècle, la renommée croissante du scotch a attiré l'attention du Parlement écossais, qui a cherché à tirer profit de cette industrie émergente. En 1644, les premières taxes ont été introduites, déclenchant une augmentation de la distillation illicite de whisky dans toute l'Écosse.

Pendant les 150 années qui suivirent, la contrebande devint la norme. Les contrôleurs des accises, connus sous le nom de gaugers, et les distillateurs clandestins se livrèrent à un jeu incessant du chat et de la souris tandis que les Écossais redoublaient de créativité pour soustraire leurs spiritueux aux impôts. Même les membres du clergé, généralement honnêtes, se voyaient obligés de cacher du whisky écossais sous la chaire, tandis que d'autres recouraient à des moyens extraordinaires, comme transporter l'alcool illicite dans des cercueils pour échapper aux regards vigilants du percepteur.

Dans les années 1820, la situation avait atteint des proportions effarantes. Environ 14 000 alambics illicites étaient confisqués chaque année. Plus de la moitié du whisky consommé en Écosse l'était sans que le fisc ne reçoive sa juste part. Le commerce illicite du whisky était profondément ancré dans la société écossaise, témoignant de la détermination et de la ruse des Écossais dans leur quête de préservation de leur spiritueux bien-aimé.

C'est dans ce contexte que fut adoptée la loi sur les accises de 1823. Cette loi historique visait à lutter contre le commerce illicite et à établir un cadre juridique et réglementé pour la production et la distribution du whisky écossais. Pour mettre fin au désordre existant, la loi allait offrir aux distillateurs un moyen légitime d'exercer leurs activités tout en garantissant au gouvernement une part des bénéfices de cette industrie en plein essor.

Avec la mise en œuvre de la loi sur les accises, le paysage de la production de whisky écossais a changé. Des distilleries légales ont émergé et prospéré, la plupart sur les sites utilisés par les contrebandiers les années précédentes. La loi a permis au gouvernement de prélever des taxes sur la production de whisky, favorisant ainsi la stabilité économique et la croissance de l'industrie tout en freinant les activités illégales qui la minaient depuis longtemps.

Alors que nous célébrons le 200^e anniversaire de la loi sur les accises, nous reconnaissons le parcours extraordinaire qu'a entrepris le whisky écossais. Depuis ses humbles débuts en tant que spiritueux recherché qui a inspiré les tactiques d'évasion ingénieuses des distillateurs fraudeurs jusqu'à son statut actuel de symbole du patrimoine et de l'artisanat écossais apprécié dans le monde entier, la loi sur les accises a joué un rôle déterminant dans la transformation du whisky écossais en l'alcool que nous connaissons et aimons aujourd'hui.

A chacun d'apprécier, mais ce texte écrit par un « local » nous semble à la fois bien structuré sur un plan historique et riche en anecdotes teintées de british humor.

2^{ème} Source : « la maison du whisky »

Parmi les quelque 170 distilleries écossaises en activité, plusieurs célèbrent cette année leur bicentenaire, conséquence directe de l'Excise Act de 1823.

Cette loi a marqué un tournant dans l'histoire du whisky en établissant un cadre légal pour sa production et sa distribution. **Cardhu, Fettercairn, Glenlivet ou Mortlach** ont ainsi vu le jour à cette époque, suivies par **Ben Nevis, Edradour, Pulteney**, tandis que des fermes - qui distillaient alors illicitement du malt - ont obtenu leur licence officielle : c'est le cas de **Balmenach, de Miltonduff ou encore de The Macallan**, alors connue sous le nom de **Elchies Distillery**.

L'essor du whisky a engendré des évolutions notables au cœur des distilleries. Si les premières d'entre elles étaient de modestes bâtiments agricoles dotés d'équipements rudimentaires et très artisanaux, elles sont devenues, au cours du XIXe siècle, de véritables établissements industriels.

Celles datant de l'époque victorienne, telle **Benromach**, avec leurs façades blanchies à la chaux, leur toiture en ardoise et leur cheminée de brique, sont des témoins de cet âge d'or.

C'est durant cette période que l'architecte **Charles Doig** (1855-1918) a inventé la cheminée en forme de pagode conçue pour améliorer la circulation de l'air lors du processus de maltage.

La première à adopter ce design fut **Dailuaine** en 1889, suivie par d'autres comme **Benriach, Caol Ila, Glenfarclas, The Macallan, Pulteney**, et même **Bushmills** en Irlande. Bien que les aires de maltage aient été pour la plupart abandonnées au cours du XXe siècle, les pagodes demeurent des symboles des distilleries écossaises.

Au cours des quinze dernières années, plus de 44 distilleries ont été bâties, parmi **lesquelles Isle of Harris**, porteuse d'un projet social inédit, ou encore la très futuriste **The Cairn**, créée par Gordon & MacPhail en 2022.

Tandis que leurs aînées continuent de se moderniser, une trentaine de distilleries sont actuellement en construction à travers le pays. Sur l'île d'Islay notamment, après quarante ans de silence, la nouvelle distillerie **Port Ellen** a ouvert en mars 2024 tandis que sa voisine **Portinruan**, fondée par l'un des plus grands experts de whisky au monde, **Sukhinder Singh** (Elixir Distillers), lancera sa production au printemps 2025 et accueillera ses premiers visiteurs lors du festival annuel de l'île d'Islay (Fèis Isle).

L'approche est ici plus patrimoniale et complémentaire comme dit en titre. La désignation des distilleries conernées par chaque époque apporte un indiscutable plus.

Une masterclass « Michel Couvreur » à l'hôtel Le Cep à Beaune

Le Club Saint-Félix organise le vendredi 27 septembre (donc aujourd'hui, mince !!) une masterclass pour découvrir les whiskies exceptionnels de *Michel Couvreur*.

Chaque whisky servi sera commenté par **Jean-Arnaud Frantzen**, maître assembleur de la *Maison Michel Couvreur*, qui partagera sa connaissance inégalée et son avis d'expert sur les accords audacieux mets / whisky. Ce dîner-dégustation associera les plats élaborés spécialement par le chef **Alexandre Dutat** de **Loiseau des Vignes** (restaurant intégré de l'hôtel) pour sublimer 7 whiskies.

La soirée débutera avec un cocktail signature « Le Paradis » à base du Blend "The Unique 44°", accompagné de gougères au comté vieux, gaspacho au Xérès (Maison Couvreur), pomme dauphine à l'escargot et truite en gravlax au whisky, servi dans la cour classée *Thiroux de Saint-Félix* datée de 1570, idéalement située entre le caveau de dégustation et le cigare lounge « Le Paradis » du Cep.

Un moment d'intense plaisir dont profiteront peut-être nos amis bourguignons, mais qui les soulagera de 290 euros par personne.

<http://www.hotel-cep-beaune.com/fr/restauration/restaurant-loiseau-des-vignes.html>

Slainte